

## Séance du Conseil Communal du 6 octobre 2020

Présents : 27 membres

Sont excusés : Noelia Prado, François Duperrex, Danièle Hakim, Christophe Barbey et Colin Karlen  
Aucune remarque sur l'ordre du jour, il sera donc suivi tel qu'annoncé.

- 1) Procès-verbal de la séance du 18 août 2020
- 2) Communications du bureau
- 3) Communications de la Municipalité
- 4) Préavis no 07/2020 Demande de crédit en vue de la réalisation du concept global de protection contre les dangers naturels dans la zone des Monts
- 5) Préavis no 08/2020 Demande de crédit en vue de la réalisation des différents travaux de réfection de collège du Rougemont
- 6) Préavis no 09/2020 Adoption de l'arrêté d'imposition 2021
- 7) Divers et propositions individuelles

### **1) Procès-verbal de la séance du 18 août 2020**

Aucun membre du conseil n'en demande sa lecture et aucune question quant à son contenu.  
Il est donc accepté à l'unanimité

### **2) Communications du bureau**

Le président rappelle l'assemblée de commune prévue le 3 novembre 2020 à la grande-salle, en vue des élections de la législature 2021-2026 prévues au printemps 2021.

Il serait agréable que chacun informe le président de ses intentions à ce propos, afin d'avoir une idée quant à la continuité au sein du conseil communal.

Il remercie les scrutateurs, la vice-présidente et la secrétaire, pour le dépouillement des votations du 27 septembre dernier, où le taux de participation était très satisfaisant

### **3) Communications de la Municipalité**

*André Reichenbach* : Lors de la dernière assemblée de l'UCV (union des Communes Vaudoises) figurait à l'ordre du jour le contrat de l'UCV avec le canton de Vaud concernant la facture sociale. La Commune de Rougemont a refusé. C'est 15 à 18% des Communes qui ont refusé ces prestations sachant qu'en 2004 au niveau de la facture sociale c'était moitié canton, moitié commune, le canton était dans les chiffres rouges et en une année, ils ont complètement inversé la chose : le canton paye un tiers de cette facture sociale et les communes les deux tiers. Si la commune a refusé, c'est parce qu'elle souhaitait un partage des coûts plus rapidement et qu'un nouveau système péréquatique soit étudié, par exemple par nombre d'habitants.

Le fond d'équipement touristique, toutes les communes bernoises, les offices du tourisme et la BDG ont donné leur accord financièrement pour la participation à la gratuité des trains pour les détenteurs d'un abonnement de ski BDG ou top 4.

La Municipalité a remis sur pied une réception des nouveaux habitants de la Commune, qui aura lieu dans le courant du mois d'octobre.

Concernant la prochaine législature, notre syndic est toujours motivé...il a encore envie d'apporter quelque chose à la commune et de ce fait sera candidat à la Municipalité. Par contre, pour des raisons professionnelles et un manque de flexibilité ne fait aucune promesse de se présenter à la syndiculture.

*Frédéric Blum* : Le PGA sera à l'enquête publique du 2 novembre au 2 décembre 2020. Une soirée d'information publique est prévue le 4 novembre à la grande-salle, en présence de M. Imhof, directeur de la DGTL ainsi que du bureau d'urbanisme qui a élaboré avec la commune ce plan d'affectation communal.

Le projet du chauffage à distance est toujours d'actualité en collaboration avec le bureau RWD, un secteur prioritaire d'approvisionnement a été défini dans la proximité du village et une enquête à la population vient d'être transmise par courrier aux propriétaires de bâtiments qui se trouvent dans le périmètre de ce projet de chauffage, ceci afin d'avoir un retour sur les intérêts afin de pouvoir affiner les consommations futures et des prix de consommation au kilowattheure.

Il informe être également candidat à la Municipalité lors des prochaines élections.

*Sonia Lang* : Donne des nouvelles quant au succès de l'action Qoqa qui a été mise sur pied par le canton de Vaud et l'entreprise Qoca afin de soutenir le tourisme local.

Elle informe qu'elle ne se représentera pas aux prochaines élections municipales

*Michèle Genillard* : nous lit la lettre d'information concernant la convention pour dynamiser les échanges linguistiques pour les élèves du Pays d'Enhaut et du Saanenland.

En 2004, une convention avait été signée entre les cantons de VD et BE, les communes du Pays d'Enhaut et du Saanenland dans le but de favoriser les échanges linguistiques dans notre région.

Des mécanismes financiers simples et des tarifs couvrant les coûts réels de l'enseignement délivré par le canton d'accueil à un élève domicilié dans un autre canton se sont imposés.

Ce sont ces standards nationaux que la nouvelle convention signée le 29.04.2020 par Vaud et Berne adopte aujourd'hui pour les échanges linguistiques dans notre région, ceci sans que les parents ne soient impactés financièrement.

Le département vaudois de la formation souligne que la nouvelle convention a été négociée par les deux cantons « en étroite concertation avec les communes ». Il a été largement tenu compte de leurs besoins.

Le texte reconnaît la possibilité pour un écolier de passer une année linguistique dans une école voisine de l'autre canton au cours de la scolarité obligatoire. En revanche il ne permet plus de placer son enfant dans une école de l'autre canton pour toute sa scolarité.

L'ASIPE salue cette solution et compte bien s'appuyer sur cet instrument pour promouvoir ces échanges comme un levier à l'insertion des jeunes dans l'économie de la région.

Ces dernières années, les jeunes Bernois étaient plus nombreux à venir passer une année scolaire à Château d'Oex que ne l'étaient les élèves vaudois dans l'autre sens, cependant il est souhaité mieux faire connaître cette opportunité aux élèves, aux parents et aux acteurs économiques du Pays d'Enhaut ce qui permettra sans doute d'équilibrer ces échanges.

Elle nous informe de sa participation comme candidate à la Municipalité lors des prochaines élections.

*Stéphane Von Siebenthal* : Tous les alpages communaux ont été contrôlés ces deux derniers étés par le service sanitaire, beaucoup de choses doivent être mises aux normes, afin de maintenir la fabrication du fromage de l'Etivaz, et un préavis est en préparation.

L'année dernière une subvention de CHF 100.- était proposée par la commune à l'achat d'un abonnement de ski par les jeunes étudiants.

Au vu du succès remporté, cette offre sera renouvelée cet hiver.

Il sera également candidat pour la prochaine législature en tant que Municipal.

*Rodolphe Turrian* : Des soucis sont annoncés avec l'enrober de la route de « Derrière Lé Né »

Il contient des micropolluants ce qui signifie qu'il a dû être évacué ce qui représente un surcout par rapport au préavis présenté de CHF 100'000,-. Une participation financière des améliorations foncières cantonales et fédérales a été demandée et acceptée à hauteur de 86%.

Le réseau d'eau présente des soucis entre les Chavalets et le Boët d'Amont. La conduite d'eau se trouve sous les égouts il y a des grands soucis de perforation de la conduite. Il va falloir replacer la conduite, un préavis sera présenté, mais des travaux d'urgence ont dû être effectués.

Il ne se représentera pas lors des prochaines élections.

*Anne Schwitzguébel* : Par souci de transparence, elle annonce que le loyer de l'hôtel de Commune a été adapté au vu de la difficulté à retrouver des repreneurs ainsi qu'à la situation conjoncturelle liée à la crise sanitaire.

Il a également été concédé quelques arrangements avec les anciens tenanciers.

La nouvelle gérante annonce la réouverture pour le samedi 31 octobre 2020.

Des travaux conséquents liés à la mobilité sont à l'étude par le MOB pour les gares de Flendruz et Rougemont.

Les Municipalités des 3 communes ont décidé de ne pas solliciter l'extension du réseau « Mobilis » auprès des services cantonaux, puisqu'il n'existe pas chez nous une offre multiple de transports publics et que l'impact financier serait à la charge des communes.

Elle fait part de sa candidature à la Municipalité lors des élections 2021.

#### **4) Préavis no 07/2020 Demande de crédit en vue de la réalisation du concept global de protection contre les dangers naturels dans la zone des Monts**

Le concept global a pour but de poursuivre les analyses déjà effectuées et de les compléter. D'établir un concept d'assainissement et mettre en place une cellule de pilotage avec les différents services de l'état. Ceci dans l'objectif de réaliser divers travaux d'amélioration des terres agricoles, de gérer l'écoulement des eaux, de se prémunir contre les futures intempéries et protéger notre village en cas de danger.

Outre le préavis transmis, la commission a pu étudier plusieurs documents fournis par la municipalité. Une grande partie des frais d'études seront subventionnés par les différents services concernés. Sur les CHF 149'000.00 demandé, le montant à la charge de la commune serait de CHF 82'200.00.

Par contre le planning présenté semble trop optimiste pour la commission et mérite d'être adapté.

M. Lenoir souhaite savoir si les CHF 50'000.00 d'étude sont inclus dans ce préavis.

Mme Schwitzguébel répond que cette somme figurait dans les comptes et n'est pas dans ce préavis.

M. Reihle souhaite savoir quel est l'arrangement financier.

Mme Schwitzguébel répond que la commune avance les fonds et ensuite touche la subvention.

Aucunes autres questions n'étant posées, le préavis est passé au vote et accepté à l'unanimité

#### **5) Préavis no 08/2020 Demande de crédit en vue de la réalisation des différents travaux de réfection du collège de Rougemont**

Il s'agit de travaux de peinture et le changement des portes des salles de classe et de la salle des maîtres, située au dernier étage.

Il apparaît tout à fait nécessaire à la commission de redonner un coup de rafraîchissement aux murs.

Quant aux portes, leur changement permettrait d'uniformiser les clés, d'être isolées phoniquement et de répondre aux normes contre le feu. Elles seraient en épicea

Les cylindres des serrures permettraient de programmer les clés des utilisateurs pour donner des accès personnalisés. En cas de perte, l'accès pourrait être supprimé

M. Tschudin souhaite savoir si ces travaux ont été attribués à des entreprises locales.

Mme Schwitzguébel répond que ce sont des entreprises de Rougemont

La parole n'étant plus demandée le préavis est passé au vote et accepté à l'unanimité.

#### **6) Préavis no 09/2020 Adoption de l'arrêté d'imposition 2021**

La Municipalité travaille actuellement sur son plan d'investissement pour les années à venir. Il est primordial de pouvoir planifier et prioriser les projets futurs afin de déterminer la stratégie financière à moyen et long terme.

Les rentrées fiscales 2021 seront notamment estimées avec prudence, en prévision de l'impact de la COVID 19 sur nos contribuables. Il pourrait se faire sentir sur plusieurs années.

En cette période perturbée pour l'ensemble de la population, une augmentation du taux ne serait pas la bienvenue et ne ferait qu'empirer les choses.

La commission préconise le maintien du taux d'imposition à 74% cependant, elle demande à la Municipalité d'être vigilante avec les dépenses communales.

Ce préavis ne faisant l'objet d'aucunes questions il est passé au vote et accepté à l'unanimité.

## **7) Divers et propositions individuelles**

M. Rayroud est content de voir que l'on développe notre réseau d'eau claire au village, mais quelque peu en souci avec cela en zone agricole.

Il se demande s'il ne serait pas judicieux de faire des puits perdus et souhaite connaître la position de la Municipalité à ce sujet.

M. Turrian explique qu'à l'avenir avec la construction de chaque chalet il sera créé des rétentions d'eau. Ce sera de gros réservoirs qui seront placés derrière les chalets. Ils auront des trous qui vont calibrer l'eau et au fur et à mesure de la pluie le réservoir se remplira mais il y aura toujours un débit fixe.

Il rend attentif qu'avec le puit perdu, il faut bien que l'eau s'infilte au risque de faire une poche d'eau à quelque part.

Mme Blum souhaite savoir s'il ne serait pas possible de faire quelque chose pour la sonorisation de la salle de paroisse qui est passablement louée.

Mme Lang répond que la cure appartient au canton et que la commune à la jouissance de la salle, elle va donc regarder les possibilités existantes.

Mme Blum s'étonne également de la disparition des chaises rembourrées dans cette même salle.

Mme Lang n'a aucune idée quant à savoir où sont passées ces chaises et va se renseigner.

M. Urweider souhaite revenir sur la fusion des Communes du Pays d'Enhaut, déçu de la réponse de la Municipalité il y a quelques mois qui ne voulait pas rentrer en matière. Il aimerait savoir la raison et quelles sont leurs motivations.

Il a trouvé une étude sur le site de la commune de Château d'Oex où il a découvert des choses étonnantes.

Il encourage chacun à prendre connaissance de ce document, en donnant quelques chiffres.

M. Reichenbach répond qu'ils sont rentrés en matière, puisqu'ils ont participé à la première étude du dossier.

La Municipalité craignait une perte d'identité et sentait encore au sein du village, au sein du conseil, une envie de rester indépendant.

Les chiffres annoncés par M. Urweider pour les années 2013 – 2017 sont en effet élevés car il y a eu beaucoup de dépenses notamment pour la BDG.

Quant à la dette par habitant il est vrai qu'elle est très élevée pour la commune de Rougemont par contre il faut savoir que si l'on devait la rembourser nous serions, au Pays d'Enhaut, la commune qui pourrait la rembourser le plus vite, sans investissement.

Il est conscient de ce rapport et espère pourvoir aller de l'avant afin d'équilibrer ces comptes.

Mme Genillard explique que la municipalité est consciente que certains ratios ne sont pas exceptionnellement bons mais ces chiffres sont suivis régulièrement, en collaboration avec la fiduciaire, par ailleurs tout est mis en œuvre pour les maintenir au mieux.

Dans le même ordre d'idée, M. Reihle entend dire que les steps doivent être refaites et se demande si l'idée d'en faire une centrale, plutôt que chaque commune la sienne a déjà été étudiée.

M. Turrian répond que des études intercantionales avec BE Saanen ou bien Château d'Oex sont en cours.

M. Moratti est très étonné de voir dans le journal local que la nouvelle tenancière de l'hôtel de Commune, à trois semaines de l'ouverture cherche un chef de cuisine, un pizzaiolo, des auxiliaires...alors qu'il avait été annoncé lors d'une séance du conseil qu'elle avait de bonnes connaissances dans la gastronomie.

Mme Schwitzguébel répond qu'elle a également vu cela, mais part du principe qu'il faut faire confiance aux gens et ne peut pas en dire plus. Elle a présenté de belles idées à la Municipalité.

M. Lenoir a participé à une présentation sur la 5G à Château d'Oex et souhaite savoir ce qu'il en est pour la Commune de Rougemont.

M. Blum répond qu'une demande a été faite il y a environ une année pour une antenne qui aurait été apposée sur la façade du bâtiment de la voirie au Clos du Pont.  
Ils ont été contactés par Swisscom et une entreprise de démarchage avec une présentation de photo montage pour l'aspect esthétique de cette antenne et une offre alléchante pour le propriétaire foncier qui met à disposition le bâtiment comme support d'antenne. Différentes discussions ont eu lieu. Pour Swisscom tous les feux sont au vert pour cette 5G mais au niveau cantonal il y a un moratoire qui ne permet pas la construction de ces antennes. La position actuelle est que jusqu'à preuve du contraire, sans garantie juridique, il n'est pas question d'aller de l'avant avec cette antenne. Par contre, pour les antennes existantes, Swisscom est autorisé à faire les modifications nécessaires à la 5G.

M. Saugy s'étonne de voir l'emplacement choisi pour les nouveaux paniers de basket extérieur.  
Mme Schwitzguébel répond que c'est un choix qui a été fait afin qu'ils soient dans la cour d'école.  
M. Saugy les aurait plutôt vu devant la salle de sport.  
M. Urweider est quelque peu déçu, au vu de la somme qui a été utilisée pour la réfection de cette grande salle de voir la chaîne extérieure, vers l'entrée, toute rouillée.  
Mme Schwitzguébel va regarder, car affirme qu'il était prévu de la changer.  
La parole n'étant plus demandée, c'est à 21 heures 49 que les débats prennent fin.

Le Président :



Cédric Morier



La secrétaire :



Christine Yersin